

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Séance du 29 juin 2012**

### Absents excusés

Nicole AUBEL, Jacques DOMATTI (*procuration donnée à Simone VALOT*), Denys OLLIER (*procuration donnée à Emmanuel POUTHIER*); Alain CUSSEY, Gérard MOREL et Jean-Paul MOUREY.

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

- - - - -

### ⇔ **Rapport de l'eau 2011**

Mme le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable du réseau. La Direction Départementale des Territoires du Doubs a réalisé le rapport dont le contrôle sanitaire a été engagé par l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté :

On y constate une bonne qualité microbiologique et organoleptique ainsi qu'une absence d'hydrocarbures. L'eau est distribuée à 287 abonnés pour 36 097 m<sup>3</sup> d'eau traitée. Le rendement du réseau était de 98,7% en 2011.

A l'unanimité, le Conseil approuve le rapport présenté.

### ⇔ **Location droit de chasse**

Chaque année, le loyer du droit de chasse est révisé par délibération avec effet au 1<sup>er</sup> juillet.

En 2011, le loyer avait été fixé à 850 €.

Cette année, il a été constaté que l'entretien des lignes a été fait correctement ainsi que la cabane qui est bien entretenue.

Au vue de ces faits, le Conseil décide de maintenir le même prix sans augmentation.

### ⇔ **Indemnité d'un conseiller**

- M. Emmanuel COUDEL a été désigné '*Chargé de Mission*' pour la réalisation du lotissement. Une indemnité spéciale lui est versée pour compenser ses frais de transports et de communication.

Mme le Maire demande de lui renouveler, pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> août 2012, son indemnité qui est de 1.43 % de l'indice brut 1015.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

- M. Emmanuel COUDEL fait un point sur la vente des parcelles qui stagne (due à la période estivale). Une relance publicitaire sera faite en septembre.

### ⇔ **Convention avec le SYDED**

Le SYDED propose à l'ensemble des communes du territoire du Pays Loue-Lison un service de conseil en énergie partagée (en partenariat avec l'ADEME et la Région de Franche-Comté).

Un Conseiller en énergie partagée sera à la disposition des communes. Il agira concrètement sur le patrimoine communal pour réaliser des économies.

La prestation comprend un bilan des consommations d'énergie, l'analyse du patrimoine communal et des problèmes énergétiques, le suivi et l'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Il n'est pas demandé de participation financière à la commune.

Une convention doit être établie entre la commune et le SYDED. Pierre DAUDEY et Lucie PONCET sont désignés référents de la commune

Le Conseil accepte à l'unanimité

## ⇔ **Convention avec le Conseil Général**

Dans son programme « Doubs 2017 », le Conseil Général du Doubs s'est donné pour priorité la réfection des infrastructures routières. Sur notre secteur, la RD 17 sur une longueur de 3 100 m a été réalisée en mai.

Deux sortes de subvention sont instituées au Département avec :

- .Une enveloppe budgétaire pour des travaux
- .Une enveloppe dans le cadre d'opérations partenariales de sécurité d'agglomération (OPSA)

Pour les travaux de la Place, un financement OPSA a été retenu sur une base de dépenses à déterminer.

Une convention doit être établie entre la commune et le Conseil Général.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

## ⇔ **Demande de participation pour le terrain de football**

Le Club FC Val de Loue sollicite la commune pour une participation financière concernant la réfection du terrain.

En priorité, le terrain de football de Liesle doit être entièrement refait. En 2013, celui de Quingey nécessitera les mêmes travaux.

Un devis de l'entreprise FONTA a été établi pour un montant de 2 546 € HT.

Avant de prendre toute décision, M. MICHAUD demande qu'un état récapitulatif des dépenses financées par la commune concernant le local et les terrains sur les cinq dernières années soit fait.

Sur le principe de participer financièrement en partie sur la dépense, le Conseil approuve

## ⇔ **Travaux de sécurité rue Dornier**

M. DAUDEY rappelle la sécurité à mettre en place sur l'ensemble de la rue Dornier.

- Des comptages de vitesse de véhicules ont été réalisés avec une simulation de Chicane placée **près de la maison CALLET**.

Les résultats ont été analysés : baisse de 30 % de la vitesse (au-delà de 50 km/h) dans le sens entrant et 50 % dans le sens sortant.

Pour ceux dépassant les 70 km/h, baisse de 60 % dans le sens entrant et 80 % dans le sens sortant.

Un problème a été constaté avec les poids lourds venant dans le sens entrant et qui doivent s'engager sur la chaussée sans visibilité en face à cause du virage.

Il s'avère qu'il est indispensable de placer à cet endroit un ralentissement par soit la pose de chicanes soit un plateau surélevé.

10 voix « pour » sur la **pose d'un plateau surélevé** et une voix « pour » sur l'installation de chicanes

- Au niveau de **l'intersection avec la rue Gaffiot**, une écluse à passage unique est proposée.

Cela permettra d'élargir les trottoirs. La question est posée si l'écluse doit être composée avec un plateau surélevé.

A l'unanimité, les Conseillers acceptent le principe **d'une écluse simple**.

- Des **bordures de trottoirs** seront installés **depuis la propriété PELIGAT** ce qui permettra de faire ralentir dans un premier temps les véhicules entrant. Le Conseil approuve ces travaux pour un montant de 62 895 € H.T, frais de maîtrise d'œuvre compris.

Une demande de subvention sera déposée au Conseil Général.

## ⇔ Divers

### - Eoliennes

Un rapport sur le projet d'installation d'éoliennes est à consulter en Mairie (*délai de 3 mois*).

### - Nuit des Eglises

L'objectif est de faire découvrir nos églises aux particuliers. Cette année, notre église est choisie. Une conteuse et un musicien se déplaceront et animeront une partie de la soirée. La visite se tiendra le 7 juillet à partir de 21 heures .

### - Tour de France

Une décoration de roues et vélos a été placée à différents endroits du village. Cette action a été réalisée avec des personnes du village qui se sont mobilisées pour le passage du tour de France le 9 juillet.

La buvette et restauration seront tenues par l'Association 'Nostal Deuch'.

Levée de séance 22h45

